

PLACEMENTS GARANTIS LIÉS AUX MARCHÉS (PGLM)

Placement garanti Diversifié américain

Terme : 5 ans



APERÇU

Le Placement garanti Diversifié américain vous offre le potentiel de rendement de grandes sociétés américaines, tout en protégeant votre capital. Il est idéal pour contribuer à la diversification de votre portefeuille.

- Capital garanti à 100 % à l'échéance
- Couvert par l'assurance-dépôts¹
- Non rachetable avant échéance
- Versement des intérêts à l'échéance, s'il en est
- Admissible aux régimes enregistrés
- Si le placement n'est pas enregistré, imposition du rendement à l'échéance²
- Aucuns frais de gestion
- Protection contre le risque de fluctuation des devises étrangères
- Admissible au calcul de ristourne de la caisse

Indications de rendement	1 000 \$ et plus	Dates clés	
Rendement annuel composé maximal	2,47 %	Période de vente	28 novembre 2016 au 28 janvier 2017
Rendement cumulatif maximal	13,00 %	Émission du placement	14 février 2017
Taux de participation	100 %	Échéance du placement	14 février 2022

Le taux de participation représente le pourcentage du rendement des titres de référence qui est versé au détenteur à l'échéance. Les rendements indiqués tiennent compte du taux de participation.

La caisse est l'émetteur du placement.

¹Pour en connaître davantage sur la protection de la Société d'assurance-dépôts du Canada, veuillez consulter www.sadc.ca.

²Sauf l'intérêt payé avant la date d'émission.

COMPOSITION DU PLACEMENT

Le panier de référence est composé de 20 sociétés américaines issues de différents secteurs économiques. Chaque entreprise occupe le même poids dans le panier qui est réparti comme suit :

Société	Secteur	Société	Secteur
3M Co.	Produits industriels	Illinois Tool Works Inc.	Produits industriels
Accenture PLC	Technologies	Johnson & Johnson	Soins de santé
Aflac Inc.	Services financiers	Kellogg Co.	Conso. de base
American Electric Power Co. Inc.	Services publics	Procter & Gamble Co.	Conso. de base
AT&T Inc.	Services de télécomm.	Progressive Corp.	Services financiers
Automatic Data Processing Inc.	Technologies	Republic Services Inc.	Produits industriels
Bristol-Myers Squibb	Soins de santé	T. Rowe Price Group Inc.	Services financiers
Chevron Corp.	Énergie	Texas Instruments Inc.	Technologies
Eli Lilly & Co.	Soins de santé	VF Corp.	Conso. discrétionnaire
Exxon Mobil Corp.	Énergie	Walt Disney Co.	Conso. discrétionnaire

Secteur	Poids (%)
Produits industriels	15,00
Services financiers	15,00
Soins de santé	15,00
Technologies	15,00
Consommation de base	10,00
Consommation discrétionnaire	10,00
Énergie	10,00
Services de télécommunication	5,00
Services publics	5,00
Total	100



CE PLACEMENT ME CONVIENT-IL ?

Ce placement pourrait vous convenir si vous :

- désirez protéger votre capital ;
- avez un horizon de placement de 5 ans ou plus ;
- acceptez de renoncer au rendement garanti offert par une épargne à terme traditionnelle pour bénéficier d'une possibilité de rendement supérieur.
- souhaitez diversifier votre portefeuille ;
- ne planifiez pas retirer votre argent avant l'échéance ;

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE AVEC UNE ÉPARGNE À TERME TRADITIONNELLE ?

Ce placement garanti diffère d'une épargne à terme traditionnelle parce qu'il ne procure pas un rendement déterminé à l'avance.

Le rendement du placement est fonction de l'appréciation des titres de référence et ne peut être connu qu'à son échéance. Le rendement pourrait être nul à l'échéance. Ce placement garanti comporte un niveau de risque plus élevé qu'un placement traditionnel à taux fixe.

COMMENT LE RENDEMENT EST-IL CALCULÉ ?

Jusqu'à l'émission, votre placement produit des intérêts de 0,75 % par année.

Entre la date d'émission et la date d'échéance, le rendement est déterminé en fonction de la variation des cours de référence, jusqu'à un maximum de 13,00 %.

Nous prenons en compte la moyenne des lectures mensuelles des cours pendant les 3 derniers mois du terme.

Ce placement ne donne pas droit aux dividendes versés sur les titres de référence.

Le rendement du placement n'est pas touché par les fluctuations des taux de change, même si les cours sont publiés en devises étrangères.

Pour tous les détails du calcul du rendement, veuillez lire la convention de placement.

Le rendement variable est basé sur l'évolution du cours des titres de référence et pourrait être nul à l'échéance. Votre capital est toujours garanti à l'échéance. Le rendement antérieur du marché n'est pas un indicateur de son rendement futur.

COMMENT SUIVRE L'ÉVOLUTION DE MON PLACEMENT ?

Vous pouvez utiliser l'outil Suivi dynamique du rendement des placements garantis liés aux marchés en ouvrant une session dans AccèsD, section Épargne et placements, ou en consultant www.acadie.com/rendement-pglm. L'information sur le rendement est présentée à titre indicatif seulement. Le rendement de votre placement est aussi inscrit sur votre relevé de compte mensuel, à titre indicatif.

Le rendement du placement n'est connu qu'à son échéance. Vous pouvez obtenir sur demande, en communiquant avec votre Caisse, la dernière mesure disponible, avant la date que vous précisez, du rendement du placement (indice) et le lien entre ce chiffre et le rendement payable selon votre placement. Elle doit être considérée à titre informatif seulement.

QUE SE PASSE-T-IL À L'ÉCHÉANCE DE MON PLACEMENT ?

Peu avant l'échéance de votre placement, vous recevrez un avis par la poste ou dans AccèsD. À l'échéance, à moins d'instructions contraires de votre part communiquées dans AccèsD si le placement est admissible au renouvellement en ligne, ou auprès de votre conseiller, votre placement sera automatiquement réinvesti dans un produit de nature et de terme similaires.

EST-IL POSSIBLE DE RACHETER MON PLACEMENT AVANT L'ÉCHÉANCE ?

Votre placement n'est ni négociable, ni rachetable et aucune somme en capital ou intérêt n'est remboursable ni payable avant la date d'échéance, sauf en cas de décès. Aucun marché secondaire n'existe pour ce placement garanti.

QU'ARRIVE-T-IL EN CAS DE PERTURBATION DES MARCHÉS ?

La Caisse détermine, à sa seule discrétion, les mesures appropriées à prendre dans les circonstances. Par exemple, en cas d'arrêt des transactions effectuées sur les marchés boursiers, la Caisse pourrait décider de reporter la date à laquelle le niveau de l'indice de départ du placement est pris en compte.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Vous avez un délai de 5 jours ouvrables suivant la réception de votre convention de placement, par la poste ou via AccèsD, pour demander à votre conseiller d'annuler votre placement. Vous recevrez votre dépôt initial investi sans frais ni intérêt.

EST-CE QUE LA STRUCTURE OU LA GESTION DU PLACEMENT PEUT AVOIR POUR EFFET DE PLACER L'INSTITUTION EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊT ?

La Caisse pourrait être en conflit d'intérêts car, tout en étant l'émettrice du placement garanti, elle ou, selon le cas, la Fédération des caisses Desjardins du Québec ou une autre entité appartenant au même groupe que la Fédération, calcule les rendements et les intérêts à payer aux membres à l'échéance. Le prix des titres est cependant une information publique pouvant être consultée par le membre.

RENSEIGNEMENTS

Pour vous procurer ce produit ou pour obtenir plus d'information :

- visitez www.acadie.com/produitspglm ;
- ouvrez une session dans AccèsD ;
- utilisez notre localisateur pour obtenir le numéro de téléphone du conseiller de votre Caisse au www.acadie.com/localisateur.

PRIX ET DISTINCTIONS



Meilleur distributeur, Canada
Meilleur distributeur de produits
à capital protégé, Amériques

L'investisseur devrait lire la convention de placement avant d'investir. Elle peut être consultée sur www.acadie.com/produitspglm et vous pouvez obtenir tous les renseignements concernant le placement sur demande à votre Caisse. Le présent document n'est qu'un sommaire de certaines modalités du placement. En cas de divergence entre ce document et la convention de placement, cette dernière prévaut.